



TRANSMIS LE 03/07/2024
REÇU LE 03/07/2024
AFFICHÉ LE 11/07/2024
NOTIFIÉ LE 11/07/2024
PUBLIÉ LE 04/07/2024
EXÉCUTOIRE LE 04/07/2024

2024/

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024 QUESTION N°2

OBJET : ASSEMBLÉES – VŒU EN SOUTIEN À LA CRÉATION DE LA LIGNE DE MÉTRO 19 – « RAPPROCHONS LE VAL-D'OISE DES AUTRES TERRITOIRES D'ILE-DE-FRANCE ! »

L'an deux mil vingt-quatre, le 27 du mois de juin à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.

Adjoint au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI (Pouvoir à Xavier MELKI jusqu'à son arrivée à 20h20, question 12), Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étienne LE BÉCHEC.

Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Sophie FERREIRA, Hervé GALICHET, Stéphane VERNEREY, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillers Municipaux (*) : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseillers Municipaux (*) : Océane USTASE.

ABSENTS avant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :

Marie-Christine CAVECCHI : Xavier MELKI (pour les questions 1 à 12 incluse)

Maryem EL AMRANI : Michelle SCHIDERER

Ginette FIFI-LOYALE : Françoise GONZALEZ

Rachel SABATIER GIRAULT : Laurie DODIN

Marion WERNER : Sophie FERREIRA

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Yohan KAJDAN : Marc SCHWEITZER.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION ! : Françoise LASCOT : Vincent MULOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE : Florent BATIER : Océane USTASE.

ABSENTS

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE : Pasionaria ENEDAGUILA (Absente excusée)

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

Le Conseil Municipal, convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.

Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

(*) Par ordre du tableau et par groupe



Ville de Franconville-la-Garenne (95130)

Question n°2 du CM en date du 27/06/2024 - P1/2

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2024 QUESTION N°2

OBJET : ASSEMBLÉES – VŒU EN SOUTIEN À LA CRÉATION DE LA LIGNE DE MÉTRO 19 – « RAPPROCHONS LE VAL-D'OISE DES AUTRES TERRITOIRES D'ÎLE-DE-FRANCE ! »

Le Conseil municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de l'Environnement,

CONSIDÉRANT le projet de Voeu du Conseil Départemental du Val-d'Oise, relatif à la création de la ligne 19 du métro et au début des études de faisabilité dès 2024,

CONSIDÉRANT l'urgence climatique et la nécessité d'offrir des alternatives à la mobilité automobile,

CONSIDÉRANT le dynamisme démographique du Val d'Oise induisant des besoins croissants de mobilité vers la zone centrale de l'agglomération parisienne mais aussi à l'intérieur du département,

CONSIDÉRANT que le département du Val d'Oise a été tenu à l'écart du schéma initial du métro du Grand Paris,

CONSIDÉRANT l'insuffisance de transports en commun structurants reliant les zones densément peuplées du Val d'Oise et les grands pôles d'emplois et d'activité de la Défense et de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle,

CONSIDÉRANT l'amélioration concrète qu'apportera la ligne 19 pour le quotidien de plus de 360 000 Valdoisiens qui seront ainsi localisés à moins de deux kilomètres d'une gare,

CONSIDÉRANT que certaines des correspondances entre les RER et Transilien desservant le territoire et le futur métro de la ligne 17 seront peu efficaces,

CONSIDÉRANT que la ligne 19 rendra accessibles plus de 100 000 emplois,

CONSIDÉRANT les bénéfices attendus d'une ligne de métro reliant La Défense à l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle et desservant les zones densément habitées du sud du Val d'Oise :

- Gains de temps et d'accessibilité pour des centaines de milliers d'habitants ;
- Attractivité économique et résidentielle des territoires ;
- Correspondances et interconnexions qualitatives avec le réseau RER/Transilien,

CONSIDÉRANT l'inscription du projet dans le schéma directeur environnemental de la Région Ile-de-France, adopté en séance plénière en juillet 2023,

CONSIDÉRANT l'annonce le 22 novembre 2023 par le Département du Val d'Oise et la Région Ile-de-France d'un financement conjoint des études de cette nouvelle ligne,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1 : AFFIRME le soutien de la commune de Franconville-la-Garenne à la création de la ligne de métro 19.



Question n°2 CM en date du 27/06/2024 - P2/2

Article 2 : DEMANDE à Ile-de-France Mobilités de déléguer à la Société des Grands Projets la maîtrise d'ouvrage notamment des études de cette nouvelle ligne 19.

Article 3 : INTERPELLE L'Etat afin qu'il engage la démarche permettant la révision du Schéma d'ensemble du Grand Paris Express.

Article 4 : SOUHAITE que les études de faisabilité de la ligne 19 débutent en 2024.

Article 5 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Cergy Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération.

Article 6 : PRÉCISE que le Maire et/ou le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI



Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France

À l'unanimité des votants

Pour : 38 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Caractère Exécutoire Le 4 juillet 2024



Par délégation du Maire
Adjoint au Maire

Mme Jeanne CHARRIÈRE-GUIGNO

Acte à classer

DEL27062024Q2

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-07-03T10-27-39.00 (MI254058091)

Identifiant unique de l'acte :

095-219502523-20240627-DEL27062024Q2-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : ASSEMBLÉES - VOEU EN SOUTIEN À LA CRÉATION DE LA LIGNE DE MÉTRO 19 - " RAPPROCHONS LE VAL-D'OISE DES AUTRES TERRITOIRES D'ILE-DE-FRANCE ! "

Date de décision : 27/06/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 8. Domaines de competences par themes
8.7. Transports

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 02 - ASS - VOEU ligne de métro 19.PDF Multicanal : Non

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé

Transmis

Accusé de réception

Date 03/07/24 à 10:27

Date 03/07/24 à 10:27

Date 03/07/24 à 10:32

Par SADEQ Fatiha

Par SADEQ Fatiha